



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



GREEN
CLIMATE
FUND



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,
DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET
DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE



PROMIRE

Promouvoir une production de cacao
sans déforestation pour réduire
les émissions en Côte d'Ivoire

BROCHURE
D'INFORMATION N°2



Copyright 2025

Le projet PROMIRE a atteint sa vitesse de croisière et commence à avoir des impacts positifs non seulement pour les bénéficiaires mais aussi en matière de gestion rationnelle des ressources naturelles et en matière de réduction de la déforestation et la dégradation des forêts. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant témoignent d'un engagement fort de tous les acteurs du projet et d'une mise en œuvre efficace.

L'élaboration et la mise en œuvre de Plans de Développement Locaux (PDL) est une étape stratégique pour assurer un développement harmonieux. Ces plans permettent d'orienter les efforts en fonction des besoins spécifiques des communautés, garantissant ainsi une approche adaptée et durable.

L'inclusion des femmes dans ces initiatives est un aspect fondamental de notre approche. Leur participation active témoigne de l'importance de la prise en compte de l'égalité des genres dans le développement rural. En soutenant les groupements féminins, nous renforçons les capacités économiques et sociales des femmes, essentielles pour une agriculture prospère et durable.

Le soutien apporté aux coopératives de production de cacao, tant biologique que conventionnel, illustre notre engagement à promouvoir des modèles économiques durables. Ces coopératives jouent un rôle clé dans la dynamisation des économies locales, de l'épargne et de la création de liens sociaux entre les producteurs.

Nous sommes particulièrement encouragés par les efforts de restauration des écosystèmes forestiers dégradés et leur conversion en des systèmes agroforestiers durables. Ces actions contribuent non seulement à la régénération des ressources naturelles, mais elles favorisent également la biodiversité locale ainsi que la résilience des communautés face aux défis environnementaux.

Le projet PROMIRE illustre notre volonté de renforcer les capacités locales, de restaurer l'environnement, particulièrement les ressources forestières, et de promouvoir des pratiques agricoles durables. La FAO à travers ce projet reste déterminée à poursuivre ses efforts pour garantir un avenir durable pour les communautés vivant en Côte d'Ivoire, en mettant l'accent sur la collaboration, l'inclusion et la durabilité.



Docteur KANGA Kouamé, Assistant chargé des programmes a.i de la FAO (© FAO/Dominique Kei)





Les activités du projet

Plans de développement locaux (PDL)

L'élaboration d'un ambitieux plan de développement nécessite la mobilisation efficace des populations locales. Les plans de développement locaux sont des documents d'orientation ou de feuilles de route, élaborées avec la participation active des membres des communautés. Ils, définissent les priorités des villages visés dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, des infrastructures socio-économiques, de l'éducation et de la santé, tout en intégrant des objectifs spécifiques aux femmes et aux groupes vulnérables.



Restitution et validation du PDL d'Assomlan en présence du sous-préfet d'Adiaké (© FAO/Dominique Kei)

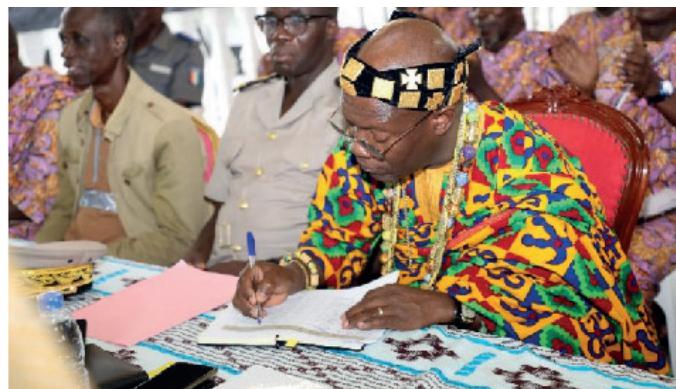
Après plusieurs mois de réflexion et de participation communautaire intense pour l'élaboration des PDL, 8 PDL ont pu être restitués et validés dans les régions de l'Agnéby-Tiassa et du Sud-Comoé du 9 au 15 juin 2024. Ces séances ont réuni les principaux acteurs de ces régions que sont les autorités administratives locales, les représentants des conseils régionaux, les représentants du ministère en charge de l'environnement, les chefs de village et les représentants de la communauté.

Lors de la session de présentation finale et de validation du PDL d'Assomlan dans le Sud-Comoé, Bakayoko Ibrahima, le sous-préfet d'Adiaké a invité les populations de sa circonscription à internaliser cet instrument de développement : « Vous avez désormais un outil de développement à votre disposition. Je vous invite à vous l'approprier. Il vous servira de guide et de boussole pour tous vos projets de développement communautaire car, l'Etat ne peut pas tout faire seul. Il faudrait qu'il y ait des initiatives communautaires à côté de ce qui est initié par l'Etat et les collectivités locales ».

Pour Nanan N'Douba Assanvo, Chef du village d'Assomlan, la vision à l'horizon 2033 est de parvenir à un village

prospère et sécurisé prenant en compte la préservation de son écosystème naturel, tout en valorisation les jeunes, hommes et femmes du village.

Pour cela, les efforts seront axés sur la promotion et la valorisation des jeunes, hommes et femmes.



**Nanan N'Douba Assanvo, chef du village d'Assomlan
(© FAO/Dominique Kei)**

« Nous songeons à l'intégration sociale de la jeunesse par le développement de l'aquaculture lagunaire à travers les cages flottantes comme source de revenus et d'autonomisation. Et c'est un projet qui a besoin de financement. Aujourd'hui, grâce au PDL, je peux me présenter devant des investisseurs et des bailleurs de fonds pour solliciter un appui financier pour la réalisation de ces projets » s'est-il réjoui.

23 villages répartis dans les régions de l'Agnéby-Tiassa, de La Mé, et du Sud-Comoé ont bénéficié de l'appui du projet pour l'élaboration de leurs PDL, et ceci en partenariat avec la Direction de la Planification Spatiale (DPS) du Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement (MEPD).



Les participants à la réunion de restitution et de validation du PDL d'Assomlan (© FAO/Dominique Kei)

Sécurisation foncière rurale

Une campagne de sensibilisation sur la sécurisation foncière a été initiée dans les régions couvertes par le projet. Cette campagne s'inscrit dans le cadre du plan d'actions commun au projet PROMIRE et au projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale en Côte d'Ivoire (PAMOFOR) de l'Agence Foncière Rurale (AFOR). Elle a pour objectif d'informer, de vulgariser la loi sur le foncier rural, d'expliquer le processus de sécurisation foncière y compris la délimitation des territoires de villages afin d'aboutir à la certification foncière des terres des bénéficiaires. Ellou Jean Pierre Marius responsable régional des opérations techniques de l'AFOR dans la région de la Mé s'est voulu enthousiaste quant à l'intérêt de l'activité en mentionnant que : « les sensibilisations visent à motiver les communautés à adhérer massivement au projet PAMOFOR afin de sécuriser le maximum de terres. Jusqu'en mai 2023, 3700 certificats fonciers ruraux ont été délivrés dans la région de La Mé par l'AFOR. Nous sommes dans la phase d'extension et nous attendons donc qu'à la fin de cette campagne, un grand nombre de bénéficiaires du PROMIRE s'inscrivent afin d'obtenir gratuitement le certificat foncier. Avec le certificat foncier, les producteurs pourront contracter des prêts auprès des établissements financiers pour améliorer leur productivité, moderniser leurs pratiques agricoles et par ricochet leurs conditions de vie ».



Séance de sensibilisation sur la sécurisation foncière rurale à Diasson dans La Mé (© FAO/Dominique Kei)

Outre la certification foncière, mieux informer sur la nécessité de sauvegarde des forêts et sur la lutte contre la déforestation fait aussi partie des objectifs de cette campagne selon le Colonel Assamoi Jonas, coordonnateur du projet PROMIRE: « Au-delà de la sensibilisation des communautés à la sécurisation foncière, nous visons la réduction de l'accès incontrôlé aux terres et la promotion des investissements à long terme par le truchement du

secteur privé aux fins d'activités telles que la restauration forestière et l'agroforesterie. Nous voulons au terme de ces sensibilisations voir la majorité des bénéficiaires obtenir leur certificat foncier ».



Séance de sensibilisation sur la sécurisation foncière rurale à Kétesso dans le Sud-Comoé (© FAO/Serge Allou)

Cette initiative saluée par les bénéficiaires et ils n'ont pas manqué d'exprimer leurs reconnaissances. « Dans notre région, les questions de propriété foncière sont complexes et souvent sujettes à des conflits. J'ai moi-même été protagoniste d'un conflit foncier, c'est d'ailleurs pour remédier à cela que j'ai décidé de faire du reboisement sur ma parcelle. Aussi, la somme à payer pour acquérir ce document était très élevée et inaccessible pour moi. Mais grâce à la collaboration entre l'AFOR et le projet PROMIRE dont je suis bénéficiaire, je peux acquérir gratuitement mon certificat foncier. Cette campagne de sensibilisation est donc la bienvenue » a expliqué Kacou Grégoire, propriétaire d'une parcelle de 1,5 hectares de restauration forestière à Biéby.

Détenteur d'un certificat foncier pour sa parcelle de 6,43 hectares de cacao, Boni Atsé Charles qui est également le secrétaire général du comité villageois de gestion foncière rurale (CVGFR) à Diasson confirme que ce document préservera ses descendants de tout conflit foncier dans le futur. Entamée dans la région de La Mé, cette campagne de sensibilisation s'étendra dans 26 villages de mise en œuvre du projet PROMIRE.



Séance de sensibilisation sur la sécurisation foncière rurale à Biasso dans La Mé (© FAO/Dominique Kei)



Agriculture durable et la lutte contre la déforestation : la FAO s'engage aux côtés des communautés rurales ivoiriennes

La Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Côte d'Ivoire a effectué une visite dans la sous-préfecture de Biéby, dans la région de la Mé le 3 juillet 2024. Cette visite avait pour objectif de constater et de faire le suivi des avancées des activités réalisées par le projet PROMIRE. La visite a permis à la FAO d'apprécier les progrès accomplis à Bieby où 139 hectares de forêts dégradées ont été restaurés. Elle a aussi permis de visiter la coopérative des femmes productrices de Biasso (SCOPP FEPROBIA) de Biasso composée de plus de 100 femmes formées à l'alphabétisation numérique, en leadership, en développement personnel et entrepreneuriat.



Visite de la FAO aux femmes de FEPROBIA dans La Mé
(© FAO/Dominique Kei)

Lors de cette visite, du matériel informatique a également été mis à disposition de la Société Coopérative Simplifiée des Producteurs de Cacao Biologique de La Mé (Scoop PCB) qui bénéficie des appuis du projet en matière de promotion et production de cacao biologique. Ces appuis consistent entre autres à des renforcements de capacités en élaboration de diagnostic organisationnel, de plan stratégique de développement, de plans d'affaires, et de modèles commerciaux, mais aussi en accès aux microfinances, en gestion financière, administrative et comptable.



Remise de matériel informatique à la Scoop PCB
(©FAO/Dominique Kei)



Visite d'une parcelle de restauration forestière à Biéby
(© FAO/Dominique Kei)

Kassin Kassin Jérôme président de la Scoop PCB a exprimé sa satisfaction quant à l'appui du projet, en mentionnant que « Ce matériel va renforcer les capacités techniques de notre coopérative et rendre plus formelle sa gestion. Cela contribuera également à appliquer les formations que nous avons déjà reçues ».



Kassin Kassin Jérôme, fier de présenter sa plantation de cacao biologique (© FAO/Dominique Kei)

La visite s'est ensuite poursuivie sur les différentes parcelles d'agroforesterie et de restauration forestière où le Représentant de la FAO a pu échanger avec les membres des coopératives PCB, SCOOP FEPROBIA et le Groupement Ivoirien de reboisement et d'entretien des forêts (GIREFOR), partenaire du projet. Les échanges ont notamment porté sur les choix de plants mis à la disposition des producteurs pour l'agroforesterie, les techniques de culture appliquées et les bonnes pratiques agricoles mises en œuvre sur ces parcelles. Les coopératives et les producteurs ont exprimé durant ces échanges d'autres besoins portant principalement sur le renforcement de l'entretien des plantations et l'identification de partenaires commerciaux pour la commercialisation à un meilleur prix de leur production. « Nous avons été impressionnés par les efforts déployés par ces communautés pour concilier production agricole et préservation de l'environnement. Il y a un engagement qui est très encourageant pour atteindre les objectifs du projet, c'est à dire la cacao culture sans déforestation. Je repars satisfait de ce que j'ai vu » a déclaré Monsieur Attaher Maïga. « Nous sommes déterminés à poursuivre notre accompagnement afin de contribuer à la transformation durable des systèmes alimentaires en Côte d'Ivoire », a-t-il conclu.



1^{ère} réunion annuelle du comité de pilotage du projet PROMIRE : la FAO et le MINEDDETE font le point sur les avancées

Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDETE) de la Côte d'Ivoire et la FAO ont organisé la première réunion statutaire annuelle du Comité de Pilotage du Projet PROMIRE au titre de l'année 2024. La réunion a permis de faire le point sur les progrès accomplis durant le premier semestre de 2024 et de définir les prochaines étapes du projet dont la mise en place des mécanismes de suivi renforcés, en s'appuyant sur les recommandations de l'évaluation à mi-parcours.

Lors de cette réunion, les membres du Comité de pilotage ont pu apprécier les avancées du projet en comparaison avec les résultats de 2023. Il s'agit entre autres de la conversion de plus de 1000 hectares de parcelles cacaoyères conventionnelles dégradées en systèmes agroforestiers améliorés et durables, avec la mobilisation de plus de 2000 bénéficiaires directes dont presque 30% de femmes dans les domaines de la restauration forestière, de l'agroforesterie et de la formation ; Il s'agit également de la restauration de plus de 300 hectares de parcelles dégradées dans les régions de l'Agnéby-Tiassa, de La Mé et du Sud-Comoé et du développement de la totalité des 23 PDL prévus du projet.



Une vue des membres du COPIL (© FAO/Dominique Kei)

Au terme de cette réunion, l'unité de coordination du projet a assuré de sa disponibilité à poursuivre les efforts et atteindre les objectifs ambitieux du projet PROMIRE, dans le cadre de la lutte contre la déforestation et le changement climatique en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, le projet PROMIRE a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours en 2023. Les résultats de cette évaluation et les mesures correctives identifiées ont également été présentés lors de cette réunion. Les recommandations les plus marquantes de cette

évaluation sont entre autres le besoin de renforcer la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale, la nécessité de mettre à jour l'évaluation ex-post des coûts des investissements pour la reconversion des vieux vergers de cacao en systèmes agroforestiers, et leur rentabilité économique, la nécessité d'actualiser certains indicateurs du projet pour qu'ils soient plus alignés avec l'évolution du contexte des zones d'intervention du projet.



Le projet PROMIRE se dote d'un plan d'actions pour un meilleur impact

Afin d'identifier les mesures correctives en lien avec les différentes recommandations de l'évaluation à mi-parcours du projet, l'équipe du projet PROMIRE s'est réunie du 26 au 28 juin 2024 à Assinie pour une revue technique des points soulevés par les évaluateurs.

« L'évaluation à mi-parcours nous a permis d'identifier des axes d'amélioration clés pour le projet. Cette retraite technique est l'occasion pour nous tous de bien comprendre la portée des recommandations et de définir un plan d'action concret pour ajuster les manquements soulevés. Cette retraite est aussi essentielle pour nous permettre de capitaliser sur nos expériences et de définir la meilleure stratégie pour atteindre les objectifs fixés », a expliqué Minoarivelo Randrianarison, responsable technique du projet.



Les participants (© FAO/Dominique Kei)

Le colonel Assamoi Abbé Jonas, coordonnateur du projet a encouragé les participants à maintenir les bonnes pratiques afin de relever collectivement les défis pour garantir le succès du projet.



Les participants (© FAO/Dominique Kei)





Nos partenaires

L'APFNP-AFF : Un pilier de la restauration Forestière dans la région de La Mé



Des membres de l'APFNP en compagnie de l'experte agronome de La Mé (© FAO/Dominique Kei)

L'Association des Propriétaires de Forêts Naturelles et Plantations d'Afféry (APFNP-AFF) est une ONG locale partenaire clé et très active pour la restauration forestière du projet dans la région de La Mé. Elle est spécialisée dans la restauration forestière et le reboisement, notamment avec des espèces à croissance lente comme le Tiama et le Niangon. En fonction des modèles adoptés, l'ONG peut intégrer des cultures annuelles telles que le maïs et le haricot dans les plantations. L'ONG est également fortement engagée dans la protection des forêts contre l'exploitation illégale et la déforestation.

Pour faire face aux impacts des changements climatiques et à l'exploitation agricole abusive, l'APFNP-AFF collabore avec les autorités locales et les communautés pour sensibiliser sur la conservation des forêts. Des campagnes d'éducation environnementale sont régulièrement organisées par l'ONG pour encourager l'implication des habitants, malgré des défis économiques mais en même temps liés au foncier rural.



Les mots du MINEDDETE

« L'érosion continue de la biodiversité fait partie des grands maux qui affectent notre planète. Plus de 3 milliards de personnes dans le monde souffrent de la dégradation des écosystèmes, dont 75% du milieu terrestre et 66% du milieu marin sont déjà « sévèrement altérés » par les activités humaines. La pollution cause près de 9 millions de décès prématurés chaque année et plus d'un million d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction. Cette situation s'explique par les activités anthropiques, notamment la déforestation, l'agriculture intensive, la surpêche, l'urbanisation rapide,

l'exploitation minière, la pollution ; le tout exacerbé par les changements climatiques.

Et pourtant, la biodiversité sous toutes ses formes nous offre d'innombrables services, tant au niveau national que mondial. En Côte d'Ivoire, plus de 62% de la population dépend directement de ces services dans les zones rurales, tandis que la population urbaine et périurbaine améliore ses revenus et assure une partie de ses besoins en énergie, en médicaments et autres éléments essentiels grâce aux ressources tirées des écosystèmes ».

Face à cette érosion alarmante de la biodiversité, le projet PROMIRE se présente comme une solution innovante et essentielle. En mettant en œuvre des stratégies de protection et de restauration des écosystèmes, PROMIRE vise à rétablir l'équilibre écologique et à garantir un avenir durable pour les générations présentes et futures. Ce projet incarne notre engagement à préserver la richesse naturelle de notre pays et à promouvoir un développement harmonieux et respectueux de l'environnement.

(Source : Journée Internationale de la Biodiversité, édition 2024, DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT lue par Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de Transition Ecologique)





Success story

Autonomisation économique : les femmes productrices de Biasso sortent de l'informel

Dans la région de La Mé en Côte d'Ivoire, la Coopérative des Femmes Productrices de Biasso (FEPROBIA) est fortement engagée pour promouvoir l'agriculture durable et veut contribuer activement au développement de sa communauté. Sous le leadership de Brou Koussou Anne, cette coopérative composée de très majoritairement de femmes, avec plus de 100 membres, cultive avec passion le cacao et les produits vivriers, qu'elle commercialise ensuite dans le but d'accroître les revenus de ses membres.

Cependant, malgré leurs efforts, les femmes de Biasso font face à de nombreux défis notamment un déficit de connaissances en gestion financière et la non-formalisation de leur coopérative.

En 2022, le projet a appuyé la coopérative FEPROBIA pour l'obtention de son agrément. Une année plus tard, les femmes ont bénéficié d'un renforcement de capacités dans les domaines de l'alphabétisation numérique, du leadership, du développement personnel et de l'entrepreneuriat.

« Avant, nous travaillions de manière désorganisée et il était très difficile d'épargner ou de subvenir à nos

besoins », confie avec émotion Brou Koussou Anne. « Aujourd'hui, grâce au projet PROMIRE, nous avons obtenu notre statut juridique et nous avons acquis des nouvelles compétences lors des formations que nous avons reçues. Cela a complètement transformé notre façon de travailler et de gérer notre coopérative ».

En effet, depuis lors, la coopérative a pu valoriser sa production de manière plus efficace, commercialisant désormais plus de 10 tonnes de cacao en moins de 2 mois. Chaque membre de FEPROBIA parvient à se prendre en charge grâce aux bénéfices générés par la vente de cacao, avec un revenu obtenu largement supérieur comparativement au passé.

Malgré cette avancée, les femmes de Biasso font encore face à d'autres défis, comme le vieillissement de la main-d'œuvre et les difficultés de transport de la production. Mais elles restent déterminées car leur objectif est clair : créer un avenir meilleur pour leur communauté et en même temps sécurisé pour le futur.



Les femmes de Biasso (© FAO/Dominique Kei)



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



(+225) 27 20 23 99 00



www.environnement.gouv.ci



(+225) 27 22 40 59 20



FAO-Cl@fao.org